

Concertation pour l'élaboration d'une nouvelle charte
et d'une nouvelle géographie des Conseils de Quartier (CQ)

Compte-rendu
Atelier 3
Organisation & Fonctionnement

10 décembre 2020

SOMMAIRE

Modalités de l'atelier et chiffres clés.....p. 02

Synthèse des temps d'échanges et résultats des sondages.....p. 04

Modalités de l'atelier

Rappel des objectifs

- Réfléchir collectivement aux modalités d'organisation et de fonctionnement des CQ
- Exprimer vos préférences en la matière

Déroulé de l'atelier 3

19h00	1 Introduction Qui est là ce soir ? Synthèse de l'atelier 2 Retour sur les chartes actuelles à Paris et dans d'autres villes et présentation des propositions du groupe de travail composé de représentants des <u>4 arrdts</u> Présentation du travail en sous-groupe	 <i>Sondage Zoom</i> <i>Intervention des élus référents</i> <i>Rouge Vif, coordonnateurs CQ, groupe de travail</i> <i>Rouge Vif</i>
19h30	2 Travail en sous-groupes 1. Animation et organisation : fonctions nécessaires, fonctionnement du collectif d'animation, constitution ou non d'un bureau, sa composition, représentation des CQ dans d'autres instances... 2. Modalités de réunion : plénières, commissions, formats numériques, formats hors les murs... 3. Relations avec la mairie : rôle et présence des élus et des coordonnateurs, modalités de saisine (demande, motion, questions...), suivi des dossiers	 <i>3 sous-groupes thématiques animés par Rouge Vif</i> <i>Désignation d'un rapporteur par sous-groupe</i> <i>Affectation automatique des participants dans les sous-groupes</i>
20h30	3 Restitution collective et échanges Chaque thématique est présentée par les sous-groupes et donne lieu à un débat Possibilité d'organiser en direct des sondages Zoom pour tester l'adhésion à telle ou telle option	 <i>Par thématique, chaque sous-groupe rapporte son travail.</i>
21h00	4 Conclusion de la rencontre	

Chiffres clés

Chiffres clés

Résultats de l'activité ZOOM « Qui est là ce soir ? »
(59 participants ont répondu)



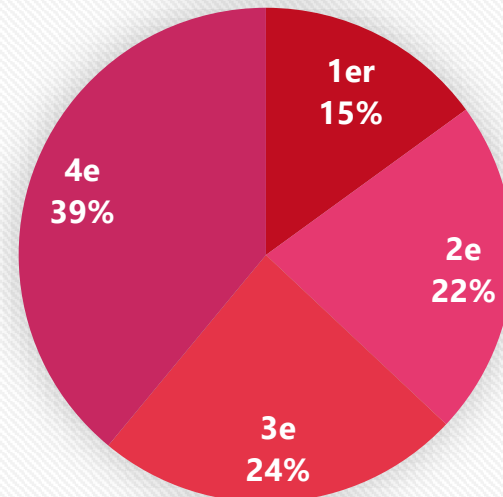
94 participant-e-s connectés

17 participant-e-s présents pour la première fois en atelier

73% sont membres de conseils de quartier

79% des participant-e-s ont déjà participé à une réunion de conseils de quartier

De quel arrondissement viennent les participant-e-s de l'atelier 3 ?





Synthèse des échanges sur l'organisation et l'animation des CQ

Groupe A

Principes généraux

La structuration ne doit pas apporter de la lourdeur. Les CQ doivent avoir leur propre modèle (pas celui de l'association) avec une organisation modulable.

Un fonctionnement en mode agile est essentiel : « fédérer autour du pourquoi et libérer du comment ».

La culture de la bienveillance et le caractère collégial sont importants dans les principes de fonctionnement.

Les tâches nécessaires pour animer les CQ :

- Élaboration d'une feuille de route avec un certain nombre d'actions ajustées au fil du temps
- Définition des ordres du jour abordant systématiquement plusieurs sujets. La Mairie peut adresser des points sur lesquels elle souhaiterait un avis.
- Animation des réunions en veillant à leur efficacité, à des échanges constructifs sur une durée donnée.
- Élaboration des comptes rendus :
Ces derniers sont essentiels. Ils doivent être clairs, précis tout en étant concis. Ils doivent permettre de restituer synthétiquement les échanges et les prises de décisions / les suites à donner (projets à enclencher) avec un calendrier.
Il a été souligné la nécessité d'avoir des outils / de la méthode pour rédiger un compte-rendu.
Leur réalisation pourrait être assurée au sein du conseil de quartier avec un rédacteur « tournant » ou par les coordinateurs des CQ. Dans ce dernier cas, les conseillers de quartier seraient alors en charge de les valider.
- Gestion du budget

Pour faciliter ces tâches, il est nécessaire de disposer d'un bureau avec un ordinateur et de ressources et documents que la Mairie doit mettre à disposition par le biais des coordinateurs des CQ. Le rôle de ces derniers est à préciser pour faciliter une bonne articulation (cf. groupe C).

L'organisation des CQ

L'organisation doit être pragmatique dans la mesure où le CQ est basé sur le volontariat. Une organisation claire constitue un levier pour les échanges avec la Mairie.

- La mise en place d'une présidence a été débattue et semble plutôt écartée même si certains y voient un intérêt pour la fluidité des échanges avec la Mairie.
- La « coprésidence » (le terme de présidence ne fait pas l'unanimité) ou un binôme de coordination semble être un modèle à privilégier, tout en confiant des responsabilités à d'autres conseillers de quartiers. La coprésidence pourrait être en charge des réunions ou des relations avec la mairie. Cela présente l'intérêt de répartir la charge de travail. L'idée d'une présidence tournante est exprimée.
- La parité a été défendue par plusieurs participants, certains pensent au contraire qu'elle peut être un frein pour constituer des binômes et privilégient l'engagement et le volontariat.



Synthèse des échanges sur l'organisation et l'animation des CQ

Groupe A

- De façon générale, est mise en avant l'importance d'avoir une « équipe d'animation », autrement dit un système collectif (avec ou sans coprésidence suivant les participants au groupe de travail). En ce sens, il est évoqué par certains l'élection d'un bureau (3 à 6 personnes) pour « faire vivre » le conseil de quartier (rôle d'organisation, implication des personnes dans l'action...) et assurer une continuité.
- D'autres participants évoquent un travail en équipe avec une désignation consensuelle. Cette équipe prendrait en charge l'organisation des différentes missions / tâches.

La durée des mandats

Différentes propositions ont été émises :

- Renouvellement du collectif d'animation annuel ou tous les deux ans. Les participants sont assez partagés sur ce point. L'élection tous les 2 ans présente l'intérêt d'avoir une vision de moyen terme.
- Élection d'une coprésidence sur 1 an, toujours renouvelable une ou deux fois, maximum de 3 ans
- Élection d'un bureau sur 2 ans avec un programme écrit et présenté à l'avance, élection par le conseil de quartier à la majorité et à bulletin secret

Les modalités de représentation des CQ dans d'autres instances de démocratie locale

Ce point a été partagé comme important mais peu de pistes ont été évoquées.

Les CQ devraient pouvoir porter des projets auprès du CICA en mairie avec les associations.

Les liens avec les autres conseils de quartier (via des rapporteurs / ambassadeurs par exemple) sont utiles pour les sujets transversaux.

Le statut des conseillers de quartier dans les commissions dont l'objet impacte le cadre de vie des habitants (Conseil de la nuit, Conseil prévention et sécurité etc.) est à approfondir.

Divers points :

- La réduction du nombre de conseils de quartier à terme pour Paris Centre (7 à 8 au lieu de 15) pourra avoir un impact positif sur le volontariat et le dynamisme des CQ.



Synthèse des échanges sur les modalités de réunion

Groupe B

Les modalités de réunion

Définition de l'ordre du jour : Les participants ont partagé l'importance de définir et transmettre l'ordre du jour des réunions en amont aux participants. L'échéance de deux semaines avant la date de réunion a été plébiscitée, pour favoriser la présence des élus concernés aux réunions et leur permettre d'apporter des réponses aux questions soulevées. Concernant la définition de l'ordre du jour, les participants souhaitent qu'il soit déterminé par les CQ. Il a été proposé que la municipalité puisse également proposer des points distincts de ceux du CQ à l'ordre du jour et d'intégrer une rubrique « questions diverses » pour conserver de la souplesse et adapter les réunions aux enjeux soulevés par l'actualité.

Réunions des CQ : les participants souhaitent que leur périodicité soit prévue dans la charte et leur calendrier anticipé en début d'année pour faciliter leur préparation et la mobilisation des participants (4 à 6 par an minimum). Leur ouverture aux habitants a été souhaitée par le groupe. Il a été proposé de prévoir un temps dédié à la parole habitante lors de ces réunions pour permettre aux non-membres des CQ de s'exprimer sur les enjeux du quartier. Un temps consacré à la présentation des travaux des groupes de travail ou des commissions est également souhaité.

Réunions publiques : l'organisation et l'animation de réunions publiques thématiques dans lesquelles des acteurs extérieurs seraient invités pour apporter leur expertise est souhaitée par les membres groupes. Si les participants se sont exprimés favorablement à l'inscription d'un nombre minimum de réunions publiques dans la charte (2 par an par exemple), ils ont rappelé l'importance de faire correspondre l'organisation de ces réunions aux besoins des habitants et du quartier.

Commissions et groupes de travail : si l'ensemble des participants du groupe s'est exprimé favorablement pour l'organisation de réunions thématiques en comité plus restreint, leur ouverture au public n'a pas fait consensus. Certains participants souhaitent qu'elles soient réservées aux membres des CQ, quand d'autres souhaitent les ouvrir à tous les citoyens volontaires.

En dehors de ces cadres de réunions dont les modalités seront précisées dans la charte, les participants ont souhaité rappeler l'importance des réunions informelles que peuvent organiser les CQ pour renforcer leur proximité avec les habitants, recueillir leurs attentes et besoins tout en favorisant la mobilisation autour de projets pour le quartier.



Synthèse des échanges sur les modalités de réunion

Groupe B

Votes des avis et questions la Mairie: il n'est pas ressorti de consensus à ce sujet, certains participants souhaitant que cette possibilité soit réservée aux membres des CQ quand d'autres se sont positionnés en faveur de son élargissement à toutes les personnes présentes aux réunions. Les votes relatifs aux budgets ou aux questions adressées à la mairie ont notamment été désignés comme devant être réservés aux membres des CQ pour certains participants

Face aux enjeux soulevés par la définition des modalités de réunion, une participante a proposé l'adoption d'un règlement intérieur propre à chaque CQ.

La place du numérique dans l'animation des CQ et des réunions

Le recours au numérique pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes aux rencontres des CQ a été unanimement souhaité par les participants du groupe de travail. Les solutions « phygiales », combinant présentiel et distanciel, ont notamment été mises en avant. Les participants se sont également exprimés favorablement à la retransmission vidéo des réunions des CQ (exemple du 15^{ème} arrondissement) et à la mise en ligne des compte-rendu (à rédiger et mettre en forme de manière « attractive »). La mise en œuvre d'une plateforme de partage d'idées, sondage, mise en ligne documents, etc. a été proposée par des participants. L'appui de la Mairie et des coordinateurs des CQ a été sollicité sur ce point. Les participants ont notamment rappelé l'importance d'identifier des lieux équipés pour l'organisation des rencontres des CQ permettant de proposer des animations « phygiales ».

La formation des conseillers de quartier

Si la formation des conseillers de quartier est identifiée comme essentielle aux participants, ils partagent le constat d'un manque d'information à ce propos. Pour y remédier, des participants ont proposé de partager et diffuser les ressources existantes, telles que le guide sur l'animation des CQ réalisé par la Mairie de Paris. Plusieurs sujets de formation ont été proposés : animation de groupe, animation de réunion, gestion de projet, écologie urbaine et nature en ville. La réalisation d'un guide à destination des nouveaux arrivants dans les CQ a également été proposée, afin d'aborder les grandes problématiques de la Ville et de présenter ce qui ressort de la Mairie, de la Région et de l'Etat. Face aux nombreuses attentes en matière de formation, les participants souhaitent que les coordinateurs soient les relais des ressources existantes. L'organisation d'une réunion d'information inter-quartiers dédiée aux outils de formation est aussi souhaitée.



Synthèse des échanges sur les relations avec la Mairie

Groupe C

Attentes sur la participation aux activités et au fonctionnement des conseils de quartier des élus référents

Rôles des élus référents : Ils ressort des attentes des participants plusieurs rôles attendus des élus référents : réponse aux questions posées par les CQ, information sur les projets en cours, consultation des CQ, dans une posture d'engagement et grâce à des échanges « sans filtre ». Un rôle de « courroie de transmission » entre les CQ et la Mairie d'arrondissement est également ciblé pour les élus référents afin de partager les problématiques du quartier avec l'ensemble de la municipalité.

Présence des élus : A partir de l'exemple du 4^{ème} arrondissement, il a été proposé de programmer un temps d'échanges avec les élus référents en début de séance des réunions des CQ. Leur présence permettrait d'apporter des réponses aux questions et points qui les concernent, avant de se retirer pour le temps de travail interne des CQ, afin d'éviter que la majeure partie de la réunion ne soit consacrée à un questions/réponses habitants-élus. En dehors des réunions en salle, la présence des élus lors de marches exploratoires et déambulations dans le quartier est souhaitée pour partager une connaissance commune du quartier et de ses problématiques. Ce type de rencontres, plus informelles, peut également contribuer à dynamiser les CQ.

La coordination

Exemples de tâches pouvant être réalisées par la coordination des CQ pour en faciliter le fonctionnement :

- Assurer un retour d'expérience sur le fonctionnement et les sujets abordés dans d'autres arrondissements
- Réaliser des retours croisés entre les préoccupations des différents CQ de l'arrondissement
- Diffuser l'ordre du jour des réunions et rédiger des compte-rendu (certains indiquent néanmoins dans le chat que les comptes-rendus doivent être rédigés plutôt par les conseillers de quartier eux-mêmes)
- Orienter directement sur les services compétents ce qui nécessite une bonne connaissance de l'administration et inviter les techniciens de la ville référents. De manière liée, la question de la méthode de sélection de mobiliers urbains sur le budget du CQ a été posée.
- Informer régulièrement sur l'état du budget du CQ et sur les projets envisagés et portés par la Mairie
- Faciliter les relations avec les élus référents et la Mairie d'arrondissement



Synthèse des échanges sur les relations avec la Mairie

Groupe C

Priorisation des questions ou demandes à la Mairie : il a été proposé de mettre en place un outil de suivi des enjeux, des préoccupations exprimées par les conseils de quartier et de l'avancement des projets pour permettre à chacun de s'approprier les sujets facilement. Le format de cet outil n'a pas été précisé, mais il a été dit qu'il serait utile qu'il soit facilement accessible au public.

Modalités de réponse de la Mairie : les participants souhaitent recevoir des réponses sur les saisines et questions posées à la Mairie par les CQ, quitte à recevoir des réponses d'attente si un dossier n'est pas encore abouti, plutôt que de ne pas avoir de nouvelle. De même, au cours de la restitution, un participant a rappelé l'enjeu de la relation avec les services de la Ville, afin d'en améliorer la fluidité et la qualité de la prise en compte des attentes exprimées par les CQ dans les choix techniques opérés ensuite.

Enfin, la question des vœux a été posée, pour demander si ce groupe devait ou non l'aborder. Il a été rappelé par l'animateur que ce sujet pouvait bien entendu être traité dans ce groupe, sachant que toutes les chartes prévoient la possibilité de transmettre des demandes, des questions ou des vœux à la mairie et que leur intérêt était surtout de servir base à l'action, plutôt qu'à des tribunes politiques en conseil d'arrondissement. Le sujet n'a ensuite pas été requestionné.

PROCHAINES ECHEANCES

